

BEAUGENCY

MAGAZINE D'INFORMATION *Ma* DE LA VILLE DE BEAUGENCY

**Santé : un centre ophtalmologique
et un nouveau médecin généraliste**

**Un budget responsable
sans hausse des impôts locaux**

Rexel choisit Beaugency

**A pied ou à vélo,
vos déplacements facilités**





JACQUES MESAS
Maire de Beaugency

PAS D'AUGMENTATION D'IMPOT

Comme tous les Français, les Balgentiens sont confrontés à une crise économique et énergétique majeure qui fragilise leur vie quotidienne.

Dans beaucoup de foyers, l'inflation complique les fins de mois. Notre mairie est elle aussi touchée par l'explosion des tarifs de l'énergie, des carburants et des matières premières. Pour autant, je me refuse avec mon équipe à faire des choix qui localement viendraient s'ajouter aux difficultés existantes. **C'est pourquoi lors du vote du budget 2023, j'ai proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition pour la 3^e année consécutive, comme je m'y suis engagé auprès de vous.**

Je tiens à remercier les conseillers de la minorité qui ont choisi de voter le budget avec les élus du groupe majoritaire.

Bon nombre de communes n'ont pas d'autres choix que de réduire ou supprimer les services rendus aux habitants. Ce n'est pas notre option. Plus que jamais, notre volonté est d'être près de vous en ces temps difficiles. Notre priorité est de poursuivre notre politique raisonnable d'investissement pour améliorer les conditions de vie et d'accueil de notre ville sans endetter la ville.

Cependant, ce bien vivre ensemble reste tributaire du comportement de chacun au quotidien, du respect des règles de vie en société. Que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes ou pour l'entretien des espaces verts privés. Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie est l'affaire de tous.

Notre ville vous le savez est très attentive à protéger son patrimoine paysager. Ces efforts sont récompensés puisque nous venons d'être classé « commune touristique » par l'Etat et Station verte de vacances.

Beaugency retrouve des couleurs ! Le recensement qui vient de s'achever confirme que de nouvelles familles s'installent dans notre ville. C'est le fruit de la politique d'attractivité que nous travaillons en permanence et dans tous les domaines.

Nous poursuivons notre chemin, fiers du travail déjà accompli et pleinement conscients de ce qu'il nous reste encore à faire.

Je vous laisse découvrir dans ce magazine les nombreuses nouvelles qui vont vous intéresser j'en suis certain. Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau printemps.



Jacques MESAS
Maire de Beaugency
Conseiller départemental

BEAUGENCY MAG'

Magazine d'information de la ville de Beaugency

MAIRIE : 20, rue du change 45190 Beaugency

TIRAGE : 4400 exemplaires - numero 26

DISTRIBUTION : Mai 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Mesas

CONCEPTION : Service communication de la ville de Beaugency

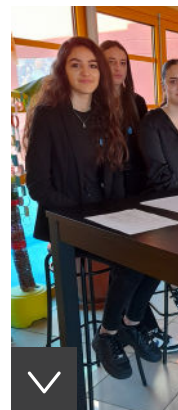
IMPRESSION : Imprimerie Lebugle -Beaugency

RETOUR EN *images*



10 MARS

Déjà 5 ans ! Le 10 mars, les habitants sont venus nombreux pour faire la fête et célébrer l'anniversaire du centre social Lab'O des Possibles...



8 AVRIL

Le service Jeunesse « Trouve ton job » dans leur recherche...

20 MARS

Le maire Jacques Mesas, le Président du Conseil départemental du Loiret, Marc Gaudet et le délégué départemental du Loiret de la Fondation du Patrimoine, Jacques Bourgoïn, ont signé une convention de partenariat pour le projet de restauration de la Tour de l'Horloge.



6 MARS

L'immeuble du Clos des Belles, dans le quartier des Chaussées a entamé sa réhabilitation énergétique : 110 logements sont actuellement en cours de rénovation.



27 JANVIER

Le CCAS de la ville a signé une convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loiret et la Carsat du Centre pour toujours mieux accompagner les publics fragiles dans l'accès aux droits et aux soins.



1^{ER} AVRIL

Le 38ème Salon du Livre de Val de Lire a de nouveau remporté un vif succès auprès des lecteurs. Nancy Guilbert a reçu le Prix Jacques Asklund pour son roman Venise, bises, cerises.

13 FÉVRIER

Yves Froissart, élu à la transition écologique et Sylvain Gaudenzi, responsable du Service Espaces Verts de la ville étaient accompagnés de membres de l'association Chlorophylle pour prodiguer des conseils d'entretien de rosiers aux balgentiens bénéficiaires des végétaux dans le cadre du projet d'embellissement de la ville.

e et le PIJ ont organisé une matinée
« été » pour accompagner les jeunes
e d'emplois saisonniers.

La situation financière de la ville continue de s'améliorer

Le conseil municipal a approuvé le 6 avril 2023 les budgets municipaux. Dans un contexte marqué par l'envolée des prix de l'énergie, les efforts de gestion mis en place depuis 3 ans produisent leurs effets et la situation financière de Beaugency se redresse.

Le vote du budget est l'occasion chaque année d'une présentation de la situation financière de la ville. Le 6 avril dernier, Juanito Garcia, premier adjoint au Maire en charge des Finances, des Ressources humaines et de l'Action sociale, a pu détailler l'évolution de celle-ci depuis trois ans.

Une maîtrise efficace des dépenses

Grâce aux efforts de maîtrise des dépenses réalisés depuis le début du mandat et à la modération des investissements, la situation financière de Beaugency s'améliore nettement malgré un contexte difficile (crise sanitaire puis crise énergétique). La ville réussit à dégager de plus en plus d'autofinancement pour ses investissements et elle est sortie de la zone rouge. Toutefois l'attention reste de mise en 2023 où la commune va devoir absorber un doublement de sa facture d'énergies (gaz et électricité) sous l'effet de la hausse des prix. Malgré cela, l'adjoint a pu rassurer les élus : *« La situation s'améliore nettement. »*

Des impôts qui n'augmentent pas

Cette amélioration permet de continuer de tenir l'engagement de la Municipalité : ne pas faire peser le redressement des finances communales sur les contribuables. Le conseil municipal a donc approuvé l'absence d'augmentation des taux d'imposition en 2023. Le Maire, Jacques Mesas, a précisé : *« Notre objectif c'est de rendre la ville attractive, pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Ce sont eux qui nous apporteront les recettes nécessaires pour financer de nombreux projets. »* Seule la représentante de la liste d'opposition

Beaugency Autrement avec vous, Christelle Lefoix, s'est désolidarisée de cette ligne en plaidant pour une augmentation de la fiscalité, notamment sur les résidences secondaires : une proposition rejetée par le reste du conseil municipal

Un consensus entre les élus

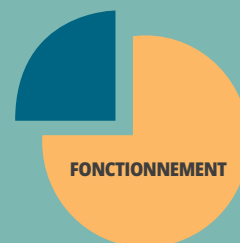
La stratégie financière mise en œuvre depuis 3 ans est validée par le conseil municipal et une large partie des élus d'opposition ont voté le budget proposé. S'ils ont pu rappeler leurs désaccords sur certains projets, la démarche de redressement des finances communales est un objectif partagé.

Un budget prudent pour 2023

Le budget 2023 a été élaboré sur les mêmes objectifs de prudence et de forte maîtrise des dépenses publiques. Certains postes augmentent néanmoins sous le coup de l'inflation : les énergies (+ 200 000 €), les dépenses d'alimentation pour les cantines (+ 34 000 €) ou encore les dépenses d'entretien de la voirie et des espaces verts (+ 65 000 €). Ces dernières sont importantes pour le cadre de vie et les élus ont souhaité les améliorer. Les dépenses de personnel sont en baisse par rapport au budget 2022. Les subventions aux associations sont globalement maintenues mais certaines associations disposant de réserves financières n'ont pas demandé de subvention en 2023 pour compenser l'envolée du coût des énergies des locaux mis à leur disposition par la ville, un effort à saluer. Ce budget prudent permet à la ville de remonter progressivement le niveau de ses investissements tout en continuant à se désendetter.



Budget de la ville



FONCTIONNEMENT :

12,18 M €

INVESTISSEMENT :

4,91 M €

Personnel communal, une maîtrise exceptionnelle

156

Equivalents temps plein (ETP) au 1^{er} mars 2023 (177 agents)

C'est très rare : le budget 2023 prévoit une diminution des dépenses de personnel par rapport au budget 2022. C'est le fruit des efforts de réorganisation conduits depuis plusieurs années. A titre de comparaison il y avait 170 ETP employés en 2021 et 176 en 2015. Les dépenses pour le personnel communal affecté aux différents services publics représentent 66 % du budget de fonctionnement de la ville.

Les principaux investissements de 2023


477 000 €
**SPORT ET
VIE ASSOCIATIVE**

471 300 €
**VOIRIE,
ESPACES PUBLICS
ET ESPACES VERTS**

170 000 €
TOURISME

135 000 €
**ECLAIRAGE
PUBLIC**

120 000 €
ENSEIGNEMENT

Dont 430 000 euros pour la rénovation du Gymnase de Garambault, 15 000 euros pour le réaménagement des terrains de pétanque en bords de Loire et 4 000 euros pour le remplacement de buts au Stade Maurice Dubreuil.

Dont 176 300 euros d'aménagements de voirie, 150 000 euros pour le renouvellement d'une balayeuse, 45 000 euros pour la création de pistes cyclables et 45 000 euros pour des aires de jeux.

Dont 120 000 euros pour l'aménagement des Bords de Loire (sanitaires, aire d'accueil vélos) et 50 000 euros pour le début des travaux de déménagement de l'office de tourisme.

Pour le renouvellement en LED de l'ensemble de l'éclairage du centre-ville et la réparation de l'éclairage public dans le secteur du lycée.

Dont 80 000 euros pour des études de rénovation de l'école élémentaire du Mail et 40 000 euros de travaux dans les établissements.


100 000 €
CIMETIÈRE

60 000 €
**MONUMENTS
HISTORIQUES**

35 000 €
SANTÉ

30 000 €
ACCESSIBILITÉ

18 000 €
SECURITÉ

Pour la rénovation du mur, la création d'un ossuaire, l'aménagement de nouvelles concessions et l'étude de végétalisation des allées dans le cadre du zéro-pesticides.

Pour des réparations de toitures sur l'Abbatiale Notre-Dame et l'église Saint-Etienne.

Pour l'aménagement de nouveaux cabinets médicaux à l'Agora.

Pour rendre les bâtiments de la ville accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour la modernisation et le développement de la vidéoprotection.

**La dette
communale
à son plus bas
niveau depuis
20 ans**


DETTE DE LA VILLE : 6,9 M €

Soit 916 € par habitant (796 € en moyenne nationale dans les communes de taille comparable)

ANNUITÉS : 965 000 €

dont 840 000 € de remboursements et 125 000 € d'intérêts en 2023

La nouvelle municipalité a fait de la baisse de l'endettement une priorité pour libérer davantage de moyens à consacrer au financement de la rénovation des nombreux bâtiments municipaux. Au 31 décembre 2022, la dette communale s'élevait à 6,9 millions d'euros, en baisse de 1,1 M€ depuis le début du mandat. Le budget 2023 prévoit une nouvelle baisse de l'endettement de 200 000 euros environ. Si la dette communale reste supérieure à la moyenne et demeure un point de vigilance, elle a néanmoins retrouvé un niveau supportable.



Le docteur Valérie Aucante, médecin généraliste, s'est installée à Beaugency

Depuis le 23 mars dernier, un nouveau médecin généraliste exerce à Beaugency, à l'Agora. Valérie Aucante exerce pour le moment à temps partiel mais les élus cherchent à attirer de nouveaux professionnels autour d'elle.

Alors que près d'un habitant sur 3 se retrouve désormais sans médecin traitant depuis la fermeture du cabinet de Baule, les démarches engagées par les élus balgentiens depuis 2 ans et demi arrivent à point nommé. Avec l'aide du GIP Pro Santé, structure dépendant de la Région Centre, la ville a pu salarier un premier médecin généraliste.

Le recensement des patients sans médecins traitant a pu débuter dès l'automne, en s'appuyant sur les professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, services d'aide à domicile) afin de prioriser l'accès aux personnes ayant véritablement besoin d'un suivi médical. La procédure d'accès prioritaire était par ailleurs réservée aux balgentiens. Les premières consultations ont été réalisées à partir d'octobre au cabinet de Beauce la Romaine et depuis mars, c'est à Beaugency que le Docteur Aucante reçoit les patients.

Le médecin bénéficie d'un secrétariat médical assuré par Aline Sonnet, nouvel

agent municipal, qui a été formée par le GIP Pro Santé. La secrétaire est présente tous les jeudis et vendredis, en même temps que le médecin. Les personnes qui souhaitent prendre rendez-vous peuvent s'adresser directement à l'Agora ou au 02.38.44.02.35.

Cette installation est la première étape d'un projet de santé plus ambitieux. Magda Grib, adjointe au Maire déléguée à la santé, explique : « *Nous voulons maintenant constituer une équipe pluridisciplinaire autour du Docteur Aucante, et sommes actuellement en discussion avec des sages-femmes et des infirmières pour s'installer à l'Agora et y créer ainsi une vraie maison de santé, attractive pour de futurs médecins. Nous restons ouverts aux propositions de tous les professionnels de santé qui veulent rejoindre ce projet.* » L'objectif serait de pouvoir recruter un ou deux généralistes supplémentaires, mais les élus sont conscients de la difficulté de la mission.

Consultations médicales urgentes non vitales : faites appel aux soins non programmés

Depuis le lundi 6 mars 2023, la CPTS Ouest Loiret, grâce au volontariat d'une dizaine de médecins généralistes libéraux du territoire, a mis en place des consultations dédiées aux soins non programmés, prioritairement pour les patients sans médecin traitant. Les patients résidant sur l'une des 21 communes loirétaines de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et ayant besoin de consulter un médecin dans les 24h à 48h pour une urgence non vitale peuvent avoir recours à cette organisation.

Pour le moment, les consultations se déroulent dans les cabinets des praticiens volontaires. La CPTS étudie cependant la possibilité d'installer également un cabinet de permanence à Beaugency pour compléter l'offre.

INFOS : Du lundi au vendredi de 8h à 20h au 07 88 97 52 33.



Un centre d'ophtalmologie a ouvert

Plus besoin d'aller à Orléans ou Blois pour ses examens ophtalmologiques, depuis le 1er mars, Beaugency dispose de son propre centre d'ophtalmologie. Il est installé dans les locaux de l'hôpital Lour Picou et est accessible à tous dès 12 ans.



Fabien Verdier maire de Chateaudun et Jacques Mesas, maire de Beaugency, Pauline Martin présidente de la Communauté de Communes lors de l'inauguration.

C'est un projet né de la collaboration entre la municipalité, l'Hôpital de Beaugency et l'Hôpital de Châteaudun. Ce sont des praticiens de ce dernier établissement qui exercent désormais à Beaugency, tandis que l'hôpital Lour Picou a mis à disposition ses locaux.

Le cabinet comprend deux salles de consultations, dont une est accessible aux personnes à mobilité réduite. En rythme de croisière, ceci permettra d'accueillir jusqu'à 30 consultations par jour. Le cabinet ne pratique aucun dépassement d'honoraires et permet même le tiers payant intégral pour les patients disposant d'une complémentaire santé. La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib.fr ou au 02 37 44 40 79 (centre hospitalier de Châteaudun).

Si le projet a été piloté par les élus balgentiens, et principalement l'adjointe à la Santé, Magda Grib, le coût des travaux et du matériel (330 000 euros) a été investi par les deux hôpitaux avec le soutien de l'Agence régionale de santé.

D'autres services à venir

Cette installation est la première étape du projet de modernisation, d'extension et de diversification de l'Hôpital Lour Picou. Des travaux d'un montant de 7 millions d'euros doivent débuter à l'été 2023. Ils permettront une augmentation de la capacité de l'établissement ainsi que la création de plusieurs nouveaux services (consultations gériatriques, autodialyse...).

Dans le bâtiment des Fontaines, situé derrière l'hôpital, une nouvelle résidence senior doit être livrée en 2024.



Bienvenue aux nouveaux commerçants !



Toute belle

Rue des Bruyères

Gwendoline est esthéticienne à domicile. Passionnée depuis l'enfance par l'esthétisme, elle vient de lancer son activité suite à une reconversion professionnelle. Avec Toute Belle, elle propose des services à une clientèle exclusivement féminine : épilations, soins du corps, du visage, des mains et des pieds. Elle intervient sur rendez vous dans un périmètre de 15 km autour de Beaugency.

Gwendoline privilégie pour ses soins des produits 100% naturels et zéro déchet. S'agissant des épilations, elle utilise de la cire traditionnelle et de la pâte orientale à base de miel. La priorité de Gwendoline est d'apporter du bien-être à ses clientes à travers des soins et des produits de qualité.

INFOS : 07.60.70.74.35

Chez Henri 2

43 rue du Pont



Le restaurant Chez Henri devient Chez Henri 2. Mais les habitués ne sont pas dépayés puisqu'ils y retrouvent Rémy en cuisine et Philippe en salle. Précédemment employés du restaurant, ils ont racheté leur établissement.

Ces passionnés de gastronomie, amoureux de Beaugency et de son patrimoine local, font le choix de la qualité pour les produits servis dans les assiettes en privilégiant le circuit court et en s'approvisionnant chez des producteurs locaux dans un périmètre de 30 km autour de Beaugency. Quelques nouveautés sont toutefois apparues : les enfants bénéficient d'une formule spéciale améliorée et un menu végétarien est dorénavant proposé.

Il est possible de réserver le restaurant pour des événements privés.

INFOS : 02.38.44.16.65 - Ouvert du mardi midi au samedi soir (pas de service le samedi midi)
Réservation en ligne possible : chezhenri2@gmail.com

Au coin du Pont, on s'y rend pour passer une soirée festive dans un bar à l'ambiance chaleureuse.

Hugo, le nouveau propriétaire, a reconverti l'ancienne pizzeria du Pont en un nouveau lieu de rencontre convivial pour tous les âges dans notre ville. Dans ce bar situé face à la Loire, on s'y retrouve pour un afterwork entre collègues ou une soirée agréable entre amis.

Hugo a précédemment eu la gérance d'établissements de ce type sur Orléans et il est très heureux de s'installer à Beaugency, une ville où il avait ses attaches. Il propose un large choix de boissons et une petite restauration de produits artisanaux de qualité (planches de fromages et de charcuteries à partager). En matière d'animation, Hugo prévoit l'organisation de soirées à thème : karaoké, DJ, retransmission d'événements sportifs.... Il est également possible de louer le bar pour des événements privés.

Au coin du Pont

1 rue du Pont



INFOS

02.38.44.53.67 - Ouvert du mercredi au dimanche de 17h à 1h - Réservation et contact par mail : aupont@orange.fr

CONSUMEZ LOCAL en quelques clics.

Votre application des commerces de Beaugency

Née de l'initiative de la mairie, votre application des commerces beaugenciens vous permet de retrouver l'ensemble de l'offre locale.

Vos commerces préférés, des offres exclusives et les événements de la commune vous sont accessibles depuis votre canapé.



Vos commerces préférés

Des offres exclusives

Les événements de la ville

Téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone



Deux nouveaux visages à la tête de nos pharmacies



Alexandre Marchand et Pierre-Yves Lhuissier sont deux amis de longue date, tous deux pharmaciens. Précédemment installés chacun dans une ville du Loir-et-Cher, ils ont saisi l'opportunité de deux pharmacies à céder au même moment dans la même ville à Beaugency, à 80 mètres l'une de l'autre.

Face à la désertification médicale, ils s'installent non en concurrence mais avec une vraie volonté de développer des synergies et de proposer à leurs clientèles respectives des offres complémentaires en matière d'ouvertures, de conseils, de

services, et de produits pharmaceutiques ou de parapharmacie.

Conscients du manque de professionnels de santé, les deux pharmaciens désirent s'inscrire dans une offre de soin globale, et adaptent leurs activités : vaccination, tests, entretiens pharmaceutiques...

La pharmacie du Martroi recrute par ailleurs un pharmacien diplômé et accepte les contrats d'apprentissage. Toutes les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature.



INFOS : Pharmacie du Martroi

17, place du Martroi

02 38 44 50 22

pharmamartroi@gmail.com

du mardi au samedi 09h00 – 12h30

14h00 – 19h00

Pharmacie de la Loire

2 rue de l'Ours

02 38 44 51 14

pharmadeloire@gmail.com

du lundi au samedi 9h00-12h00

14h00-19h00

L'entreprise Pochet du Courval poursuit son développement

Présente depuis 30 ans à Beaugency, l'entreprise est en pleine expansion et réalisera prochainement une extension de 600 mètres carré de ses locaux. Ce fabricant de flacons, implanté sur la zone Industrielle Actioire, emploie maintenant une centaine de salariés.

L'entreprise Pochet du Courval est une entreprise familiale de production de flacons pour le parfum de luxe, la cosmétique et le soin. Elle fêtera en 2023 ses 400 ans sur son site historique en Normandie et ses trente ans d'existence à Beaugency.

Située rue de la Pointe Maubinée, dans la zone Actioire, l'usine de Beaugency emploie

une centaine de salariés et une trentaine d'intérimaires. Elle est un des principaux employeurs de la commune.

Face à la demande croissante de son secteur d'activité et pour satisfaire aux exigences des parfumeurs de luxe et des acteurs de la cosmétique, l'usine va devoir investir dans de nouveaux équipements qui nécessiteront de procéder dès cette année à des travaux d'extension d'environ 600 m².

Cet agrandissement permettra la création d'une vingtaine d'emplois qualifiés d'ici 2024.



L'entreprise Rexel a choisi Beaugency



L'entreprise française, leader de l'équipement électrique, a choisi de s'installer dans la zone Actiloire. Un bâtiment démonstrateur de très haute qualité environnementale sera construit pour son nouveau centre régional, dans lequel s'installeront les 125 salariés actuellement employés à Baule ainsi que d'autres emplois à créer dans les prochaines années.

Le groupe Rexel est spécialiste de l'équipement électrique et de la maîtrise de l'énergie. C'est un secteur d'avenir dans le cadre de la transition écologique pour réduire la consommation de gaz et de pétrole et lutter contre les gaz à effets de serre. Dès lors, pour la création de son nouveau centre régional, le groupe s'est fixé un cahier des charges ambitieux pour un bâtiment exemplaire qui soit démonstrateur des technologies maîtrisées par le groupe (panneaux solaires, bornes de recharge de véhicules électriques, éclairage intelligent...). Il a fait confiance à une entreprise locale, Val de Loire Promotion, basée à Chaingy, qui a conçu le projet et identifié un site potentiel d'installation.

L'entreprise avait impérativement besoin de s'étendre pour répondre à l'évolution de son activité et se développer dans de nouveaux secteurs, notamment la vente de panneaux solaires. Mais son site de Baule ne lui permettait pas de s'agrandir. Le choix de Beaugency lui permet donc de préserver l'ensemble des emplois existants des salariés, dont plus de 70 % habitent la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

C'était important pour ce groupe qui affirme sa volonté d'une gestion responsable de ses effectifs (88 % de salariés en CDI en 2022). A terme, la montée en charge du site doit permettre aussi la création de nouveaux emplois.

Conscients de l'historique récent de la zone Actiloire, la Mairie et le porteur de projet ont souhaité être à l'écoute des sujets exprimés par les habitants lors d'une récente enquête publique. Le projet est éloigné des habitations, en se collant à la ligne de chemin de fer, derrière l'entreprise Festa. L'ensemble des zones de manœuvre des véhicules sont positionnées derrière le bâtiment pour protéger du bruit. C'est aussi le choix d'un projet nécessitant un trafic de véhicules limité (40 à 60 camions par jour, dont une partie passe déjà aujourd'hui par Beaugency pour desservir le site de Baule, contre 160 pour une plateforme logistique).

Le projet a été présenté au conseil municipal dès le mois de décembre 2022, en présence des porteurs de projets qui ont pu répondre à toutes les questions des élus.



Beaugency classé Station verte de vacances et commune touristique

En ce début d'année 2023, la ville vient d'obtenir deux labels touristiques importants.

Le label « Station verte de vacances » reconnaît une destination accueillante pour les familles et impliquée dans l'éco-tourisme. Car outre son patrimoine architectural renommé, Beaugency a aussi un patrimoine naturel riche avec la Loire, le site ornithologique de l'île aux Sternes et le site naturel des Rives de Beaugency ou encore la coulée verte du Rû. La ville offre un large choix de randonnées et d'activités de plein air (pêche, équitation, labyrinthe végétal...) qui est désormais reconnu avec l'attribution de ce label. Une réunion a eu lieu début février avec les professionnels du tourisme pour les inviter à s'inscrire dans cette démarche écotouristique.

La ville vient également d'être classée en « commune touristique » par l'Etat, reconnaissant la vocation touristique de notre ville. Le classement ouvre l'accès à plusieurs dispositifs légaux pour tenir compte de l'activité saisonnière du tourisme ou pour autoriser l'ouverture de nouveaux commerces. Il reconnaît aussi la qualité des services proposés par l'Office de tourisme aux visiteurs.

Ces deux démarches de classement s'inscrivent dans la stratégie municipale de promotion de la ville et de développement de l'activité touristique.



Deux nouvelles aires de jeux au Parc Thérèse Cherrier

La première est destinée aux 3-8 ans et vient remplacer la précédente qui était obsolète et dégradée. Une seconde structure s'adresse pour sa part aux adolescents et adultes. Il s'agit d'un « street-workout », c'est-à-dire une structure d'extérieur pour réaliser des exercices sportifs et de musculation.

Ces deux aménagements participent de la reconquête du Parc Thérèse Cherrier, ce poumon vert du nord de la ville. Autour de Jérémy Guillon, élu délégué aux Sports et aux équipements de Plein Air, un groupe de travail composé de plusieurs skateurs balgentiens étudie le projet de relocalisation du skate-park dans le même secteur, à proximité du lycée.

Ces projets ont obtenu un soutien financier de la Région Centre Val de Loire.

L'amélioration des aires de jeux a été fixée comme un fil rouge du mandat par les nouveaux élus. Chaque année, 45 000 euros sont investis pour améliorer nos installations. Ils ont déjà permis la rénovation du citystade des Chaussées (rue du Four à Chaux) et l'aménagement d'une barrière de sécurisation au square Croquemotte. De nouveaux jeux sont d'ailleurs prévus en 2023 dans ce dernier parc. De nouveaux jeux sont également prévus prochainement au Parc des Capucines.

Rue Julie Lour a fait peau neuve

La deuxième phase de travaux a eu lieu cet hiver pour la plantation des arbres, l'installation du mobilier urbain et la sécurisation de la rue Fontaine aux Clercs.

Au cours de l'été 2022, un important chantier de reconfiguration de la rue Julie Lour a été réalisé, avec une priorité assumée donnée à la sécurité des piétons et cyclistes. Le chantier comprenait aussi la création d'un parvis devant le groupe scolaire de la Vallée du Rû, nouvel espace de rencontre sécurisé qui améliore sensiblement les abords de l'établissement.

Il manquait à cet aménagement quelques arbres plantés au cours de l'hiver et les mobiliers urbains (arceaux vélos, bancs, poubelles) installés récemment pour

donner son visage définitif à la rue. Dans les massifs d'espaces verts rénovés, aux abords du multi-accueil, le service des Espaces Verts a privilégié des espèces résistantes à la sécheresse pour s'adapter au changement climatique.

Plus bas dans la rue, un nouvel aménagement a été réalisé pour sécuriser l'accès à la Maison de la Jeunesse. Il s'agit d'un élargissement de trottoir et de la création d'une écluse imposant de laisser la priorité, et permettant de réduire la vitesse des automobiles.



A pied ou à vélo plus facile de

Pour répondre à l'usage croissant de déplacements doux, la Municipalité développe chaque année de nouveaux aménagements pour sécuriser les trajets des cyclistes et des piétons. Panorama des derniers aménagements.

Beaugency-Tavers : la voie verte est en route

C'était une demande prioritaire des balgentiens depuis de nombreuses années. Les travaux de la liaison douce entre Beaugency et Tavers ont débuté en février. La première étape a duré jusqu'en avril et était consacrée au remplacement de la canalisation d'eau potable de l'avenue de Blois. Les travaux sont en cours et la piste sera livrée au cours de l'été.

C'est un chantier important d'un montant de 325 586 € HT, mais qui a été co-financé par la Région Centre Val de Loire (92 200 €), le Conseil départemental du Loiret (55 755 €) et la ville de Tavers (18 000 €).

Le chantier comprend d'autres travaux : la traversée piétonne au niveau du débouché du Grand Mail, pour rejoindre la rue des Toits, sera sécurisée et les feux tricolores du carrefour de la rue Croix-Nas seront modernisés.

Enfin, ces travaux participeront à rénover et embellir l'entrée de ville ouest avec des banquettes végétales, un aménagement permettant de lutter contre le stationnement sauvage des poids-lourds à cet endroit.

Impasse de la Monnaie : un escalier aménagé

Il est désormais plus simple pour les habitants des Hauts de Lutz de rejoindre la gare à pied grâce à l'ouverture d'un escalier entre l'impasse de la Monnaie et le parking de la gare. Ils gagnent de précieuses minutes sur leurs trajets quotidiens. Une goulotte est aménagée pour faire passer un vélo, pied à terre.

L'aménagement permet aussi aux usagers de la gare de se rendre plus facilement dans le secteur de l'Avenue de Blois pour faire leurs achats par exemple.

Il est important de rappeler que le stationnement dans l'impasse de la Monnaie est strictement interdit en dehors des sapeurs-pompiers et des riverains. Tout véhicule en stationnement illicite sera mis en fourrière sans délai.



lo, il devient se déplacer

Où que vous alliez, des arceaux à vélo vous attendent

C'était une étape indispensable pour faciliter l'usage du vélo : doter tous nos équipements publics d'arceaux adaptés pour pouvoir stationner son cycle en toute sécurité. C'est chose faite depuis décembre 2022. Une cinquantaine de nouveaux arceaux ont été installés afin d'équiper tous les équipements publics, culturels, sportifs ou scolaires qui n'en étaient pas encore dotés. De nouveaux arceaux plus sécurisés sont aussi apparus en centre ville près des commerces.

Maintenant, vous pouvez aller à vos activités préférées ou faire vos courses en vélo plus facilement.

Hauts de Lutz : bientôt de nouvelles pistes cyclables

La municipalité a souhaité prioriser le développement du maillage de liaisons douces à destination des équipements culturels et sportifs, très fréquentés par les jeunes.

Le quartier des Hauts de Lutz va donc bénéficier d'aménagement dans les prochains mois pour raccorder le complexe Alain Jarsaillon à la voie verte Beaugency-Tavers, mais aussi au centre ville et à la piste

située derrière la rue des Aigres-feuilles. La largeur des rues permet en effet de réaliser des bandes cyclables le long des principales avenues. Le coût de ces travaux de signalétique est estimé à 45 000 euros.

Et vers les autres communes ?

La réalisation de liaisons cyclables sécurisées entre les communes est aussi un objectif. Elle nécessite alors un travail coordonné avec les villes concernées ainsi qu'avec la Communauté de Communes et le Conseil départemental du Loiret.

Si la situation vers Tavers sera bien solutionnée dès cette année, les élus, et particulièrement Adrien Legros, conseiller délégué aux Mobilités, ont ouvert le dialogue avec nos voisins pour améliorer ces liaisons intercommunales.

Entre Beaugency et Lailly-en-Val, les communes se sont entendues sur un projet d'aménagement passant par le Stade du Pré-d'Allonne et rejoignant le secteur des Trois Cheminées à Lailly. Le projet doit désormais être validé par le Conseil départemental du Loiret et la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, gestionnaires d'une partie des voiries concernées, pour une réalisation espérée en 2024.

Entre Beaugency et Messas, les élus travaillent également sur une sécurisation de la route reliant Vernon au bourg de Messas.

Entre Beaugency et Villorceau et entre Beaugency et Baule, le Conseil départemental du Loiret a été saisi pour réaliser des aménagements sur le coté des départementales. La liaison vers Baule a été retenue comme prioritaire par le Département, mais il n'a pas encore communiqué de calendrier pour sa réalisation.





Christophe Outrequin, nouveau directeur des Services Techniques de la ville

Christophe Outrequin est le nouveau Directeur des Services Techniques. Le cinquantenaire est arrivé à Beaugency cet hiver pour relever un nouveau challenge professionnel. Christophe est un agent de terrain qui a su évoluer au gré des formations et des opportunités jusqu'à atteindre un poste de directeur des services techniques. Il était préalablement en poste à la Mairie de Contres où il officiait depuis 18 ans et où il a porté un important projet de fleurissement et d'amélioration de l'espace public.

Membre du jury régional des villes et villages fleuris et de l'Agence Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes, Christophe est un passionné spécialiste des espaces verts et de la propreté urbaine. Il apporte d'ores

et déjà ses idées nouvelles en matière de fleurissement avec un objectif : mener des projets aux méthodes éco-responsables tout en conservant l'esthétique haut de gamme qui fait la réputation et l'attractivité de Beaugency. Il rejoint ainsi la volonté municipale d'une plus grande attention donnée à l'espace public balgentien. Sa prise de fonctions s'est aussi accompagnée d'un diagnostic des équipements et des infrastructures de la ville. Une attention toute particulière sera portée sur l'entretien des bâtiments communaux devenus vieillissants et du réseau de voirie.

Pour mener à bien les projets de la ville, Christophe peut s'appuyer sur le savoir-faire de la trentaine d'agents du Centre technique municipal.



Abbatiale : un nouveau chauffage plus économique et moins polluant

Depuis 2019, l'Abbatiale Notre-Dame n'était plus chauffée. Un manque pour le public assistant aux concerts et aux différents offices religieux. La vieille chaudière au fioul avait rendu l'âme et était irréparable. Compte tenu du COVID, ce n'est qu'en 2021 qu'une étude a pu être réalisée sur les solutions techniques possibles pour son remplacement. L'édifice étant classé, de longues négociations ont ensuite été nécessaires avec l'Architecte des Bâtiments de France pour valider la solution finalement retenue : une estrade chauffante.

Cette solution est économique, tant en réalisation qu'en utilisation. Joël Lainé, adjoint au Patrimoine, explique « *Le principe est de chauffer seulement les personnes, par les pieds, mais sans chauffer tout le volume d'air de l'abbatiale. Pour atteindre un confort équivalent, on dépense beaucoup moins d'énergie qu'avec l'ancien système.* » Ce plancher fonctionnant à l'électricité, il émet beaucoup moins de gaz à effets de serre que l'ancien chauffage au fioul.

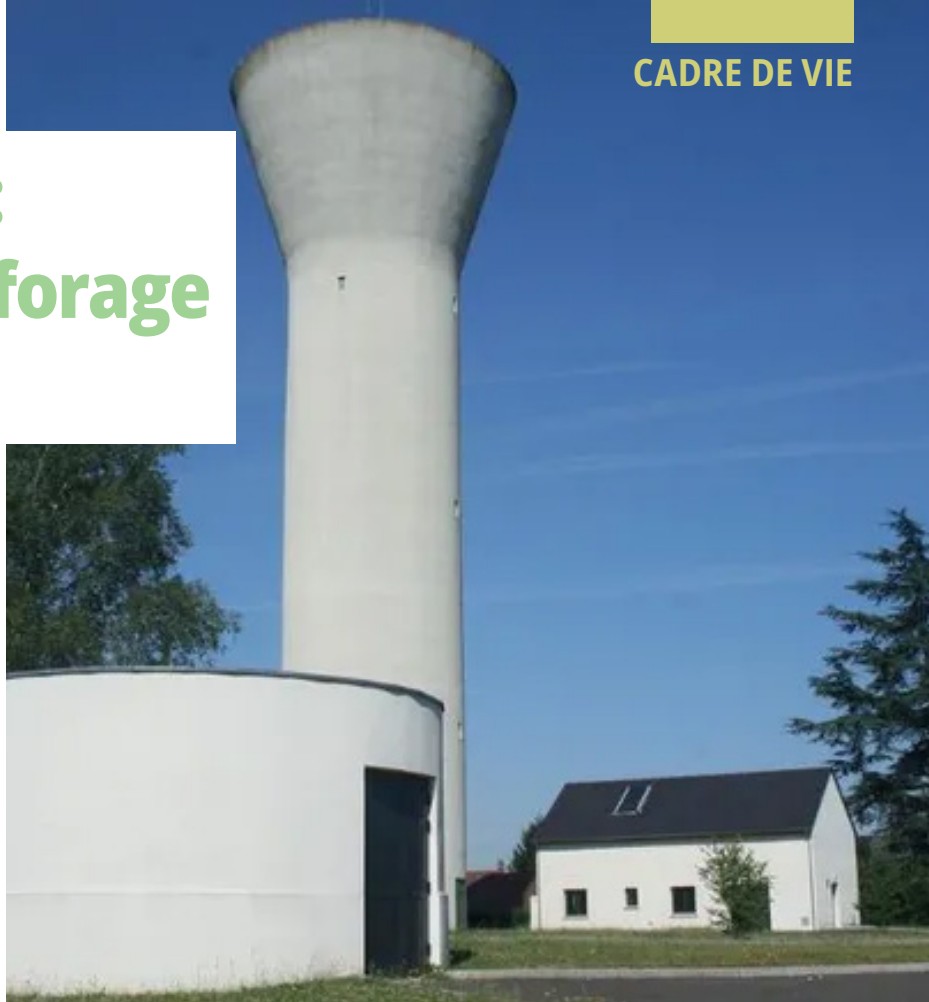
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Delestre, spécialiste des Monuments historiques, pour un coût de 60 150 € HT. La ville a bénéficié d'une subvention de la Préfecture du Loiret de 21 600 €.

Eau potable : un nouveau forage en service

Avec la mise en place d'un nouveau forage sur le site du Château d'eau des Hauts de Lutz, la Ville de Beaugency garantit son approvisionnement en eau potable pour les prochaines décennies. Il vient prendre le relais d'un ancien forage réalisé en 1922.

Assurer toute l'année, à toute heure du jour, les besoins en eau des 7 500 habitants et entreprises de Beaugency, et même au-delà puisque la ville approvisionne régulièrement Villorceau et parfois Tavers, c'est la mission des forages et châteaux d'eau de la ville. Deux forages, dotés chacun d'une pompe, peuvent délivrer jusqu'à 200 000 litres d'eau par heure. Puisée à 73 mètres sous terre, sous le quartier des Hauts de Lutz, elle est conforme à tous les critères de qualité sanitaire.

Le maintien en bon état de fonctionnement de ces deux forages est vital pour la ville. Or, en 2010, des signes d'usure des tubages ont été constaté sur les deux forages existants, datant respectivement de 1922 et 1966. Il a été décidé la construction d'un nouveau forage pour prendre le relais du plus ancien, ainsi que le remplacement du tubage et de la pompe du forage de 1966 pour prolonger son usage.



Une fois les autorisations sanitaires et administratives obtenues en 2017, les travaux de réalisation du nouveau forage ont débuté en 2018 mais, interrompus par la crise COVID, ils n'ont pu être finalisés qu'en 2022 et c'est depuis cet hiver que l'eau de ce troisième forage approvisionne les balgentiens.

L'eau pompée est acheminée vers les différents châteaux d'eau de la ville pour garantir la disponibilité et la pression dans tous les quartiers. Le chantier d'un montant de 424 000 euros HT, maîtrise d'œuvre incluse, a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'eau de 118 800 euros.



Un nouveau mur pour le cimetière

Effondré depuis de nombreuses années, le mur ouest du cimetière de Beaugency est enfin en cours de reconstruction. Ceci permettra de garantir la confidentialité et la dignité du lieu.

Les travaux d'un montant de 169 924 € HT sont réalisés par l'entreprise Camus, de Villorceau. Un coût important justifié par les exigences relatives aux abords des Monuments historiques. Le chantier doit se terminer en mai.

Le Mail de Chambord sera restitué à l'usage de tous. L'espace libéré ouvrira un nouvel espace pour les joueurs de pétanque, tandis que les foodtrucks habitués du lieu se réinstalleront en bordure de la route départementale.

Chez Bailly propose une sélection de pizzas et de sucreries en saison estivales, tandis que Siam Thai propose de la cuisine traditionnelle thaïlandaise. Il est possible de manger sur place ou de prendre à emporter.

Le Pédibus bientôt en marche

A l'initiative du Conseil des Aînés, une expérimentation de pédibus se prépare pour desservir, d'ici l'été et dans un premier temps, le groupe scolaire des Chaussées. Elle s'appuiera sur des personnes bénévoles pour épauler les familles volontaires.

Le Pédibus consiste à accompagner des enfants à pied vers l'école ou pour rentrer de l'école. La municipalité souhaite relancer ce système, en lien avec les parents d'élèves et les écoles primaires de la ville. Yves Froissart, adjoint à l'Environnement, qui a pour mission de mettre en œuvre ce dispositif vante les mérites du Pédibus : « *se rendre à pied à l'école comporte de nombreux avantages : c'est écolo et économiquement avantageux, cela permet de pratiquer une activité physique et de plein air régulière.* ».

Tous les parents ne pouvant se libérer tous les jours pour accompagner les enfants à pied à l'école, il est fait appel à des bénévoles pour aider à encadrer les trajets.

Le Conseil des Aînés a proposé d'associer les seniors pour en faire un moment de partage intergénérationnel et de lutte contre l'isolement. Le parfait candidat pouvant faire avancer le Pédibus aime la marche à pied et la compagnie d'enfants, et pourrait être disponible une ou plusieurs fois par semaine

aux heures d'entrée et/ou de sortie des écoles.

Toutes les personnes qui souhaitent prendre part au projet de Pédibus ou obtenir davantage d'informations peuvent se manifester auprès d'Yves Froissart : yfroissart@ville-beaugency.fr ou 06.88.91.48.62.



Beaugency au coeur d'un jeu de société familial

La saviez-vous ? Il existe un nouveau jeu de société familial et intergénérationnel dans lequel on retrouve notre belle ville de Beaugency ! « Circino, le Chasseur de Trésors - destination Loiret » permet de découvrir de manière ludique le patrimoine, l'histoire les trésors de nombreuses communes du département du Loiret. « Circino, le Chasseur de Trésors - destination Loiret » est un jeu sans question qui permet de découvrir ou re-découvrir le Loiret à travers une chasse aux trésors familiale dans 36 communes du département, dont Beaugency. L'objectif du jeu est bien d'en apprendre davantage sur notre territoire, tout en s'amusant. Le hasard, le talent d'aventurier et la soif de découverte des joueurs permettront de gagner la partie !

Le jeu est en vente à l'Office de tourisme et sur le site internet du créateur (<https://www.creacomgames.com/circino-45>). A vous de jouer !

Des travaux réguliers dans les écoles

Afin d'apporter toujours plus de confort aux élèves et offrir de meilleures conditions de travail pour les équipes enseignantes et périscolaires, la ville mène chaque année des travaux dans les établissements scolaires.

À l'échelle de la commune, de nombreux travaux sont régulièrement réalisés tout au long de l'année au sein des différentes écoles publiques de la ville afin de garantir les conditions d'apprentissage et de vie des enfants au quotidien. Ces derniers mois, l'école maternelle du Mail a fait l'objet d'un coup de jeune : une classe a eu son sol remplacé et le dortoir a quant à lui été refait du sol au plafond.

Sur le groupe scolaire des Chaussées, la cour des maternelles a été agrandie. Cela vient s'ajouter à l'importante opération de réhabilitation effectuée en 2021, complétée l'été dernier par la réfection des blocs sanitaires, offrant dorénavant des lieux accueillants, sécurisés et mieux adaptés aux enfants.

« Les rapports de l'Education Nationale montrent que les conditions d'utilisation et d'organisation des sanitaires ont une répercussion importante sur la santé des enfants. C'est pourquoi je me réjouis de ces travaux. Ce sujet a notre attention sur l'ensemble des sites » précise Cassandra Meunier, adjointe à l'Education.

L'école de la Vallée du Rû a bénéficié d'un rafraîchissement à l'occasion de la rénovation de la rue Julie Lour, avec notamment l'aménagement d'un parvis sécurisé.

En 2023, l'attention se porte sur l'école élémentaire du Mail. Un architecte vient d'être recruté pour préparer un projet de rénovation et de modernisation des locaux, notamment du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.



Enfin, toutes les écoles sont désormais équipées de nouveaux vidéoprojecteurs interactifs. Ces équipements acquis par la municipalité dans le cadre du plan France relance, permettent de bénéficier d'outils offrant de nouvelles possibilités pédagogiques aux enseignants, tout en familiarisant les enfants aux technologies de l'information et de la communication.

Les travaux concernent aussi la Maison de la Jeunesse où des coursives ont été rénovées au printemps et un nouveau cheminement a été aménagé entre le centre de loisirs et l'école de la Vallée du Rû pour sécuriser les déplacements des élèves.





Philippe Morcet dirige la Police municipale

En début d'année, la Ville a recruté un nouveau chef de Police municipale. Installé depuis quelques semaines, nous vous le présentons.

Originaire de la région parisienne, Philippe Morcet est un policier expérimenté de 54 ans. Il exerçait précédemment à la ville d'Orléans.

A Beaugency, il souhaite mettre à profit son expérience et sa vision. Attaché à la relation avec la population, il souhaite confirmer le rôle de proximité du service de Police municipale. *« J'apprécie le contact avec les habitants, qui m'ont très bien accueilli. Avec l'équipe, nous souhaitons œuvrer en faveur d'une Police de terrain. »*, précise l'agent.

Le Maire Jacques Mesas, confirme, *« Philippe Morcet s'inscrit pleinement dans notre volonté municipale d'une police de proximité, réactive et à l'écoute des besoins des habitants. C'est un nouvel élan pour notre police municipale. »*.

Depuis plusieurs semaines, la présence aux abords de tous les établissements scolaires de la ville a été renforcée, et les actions de prévention routière vont être augmentées

avec notamment des sessions régulières de contrôle de vitesse en différents lieux de la ville au moyen de jumelles radar dont dispose le service.

Les liens avec la Gendarmerie Nationale ont aussi été renforcés pour veiller conjointement à la tranquillité, la sécurité et le bon ordre dans la ville, en luttant notamment contre la délinquance et le tapage. A ce titre, des opérations préventives ciblées ont d'ores et déjà été réalisées afin de lutter contre le trafic de stupéfiants notamment. Plusieurs immeubles ont récemment été explorés avec l'aide d'une équipe cynophile.

Un nouveau policier municipal a également été recruté qui arrivera en juin pour compléter les effectifs du service et assurer une plus grande amplitude horaire d'intervention, notamment pendant la saison estivale.



Magali Sanglier, nouvelle ASVP

C'est un second nouveau visage au sein du service. Arrivée en 2022, Magali est agent de surveillance de la voie publique. Ses missions sont la sécurisation de la voie publique, et notamment les abords des écoles. Son sourire et sa bonne humeur ont vite été adoptés par les enfants et les parents. Elle assure aussi le contrôle quotidien du respect du stationnement en zone bleue.

Elle veille enfin au bon fonctionnement de l'espace public, luttant contre les incivilités (stationnement sur pistes cyclables, propreté...) pour lesquelles elle privilégie toujours le dialogue avant, si besoin, la verbalisation.

Plan canicule : avant les beaux jours, pensez à vous inscrire et à inscrire vos proches

En période de fortes chaleurs, des agents du Centre Communal d'Actions Sociales contactent régulièrement les personnes isolées ou fragiles domiciliées à Beaugency afin de s'assurer qu'elles vont bien et leur apporter une aide si nécessaire. Ces appels peuvent déclencher le passage d'une personne en cas de besoin.

Les agents s'appuient sur un registre nominatif des personnes âgées et en situation de handicap qui souhaitent bénéficier de cette assistance en cas de déclenchement d'une alerte canicule. Cette année, face au réchauffement climatique, la période de veille canicule débutera dès le 1er juin.

Si vous êtes seule ou si vous avez un proche isolé ou fragile vivant à Beaugency, n'hésitez pas à demander l'inscription auprès du CCAS situé Agora 59, avenue de Vendôme, en mairie ou par mail à pole.retraite@ville-beaugency.fr



Le repas de l'âge d'or aura lieu le 14 juin prochain

Comme tous les ans, le Maire et le conseil municipal convient les balgentiens âgés de 70 ans et plus au repas de l'Age d'Or qui aura lieu cette année le mercredi 14 juin 2023 à la salle des Fêtes du complexe Alain Jarsaillon (Hauts-de-Lutz) à midi et sera suivi d'une animation musicale.

Afin d'organiser au mieux cette journée, l'inscription préalable est obligatoire auprès du Pôle retraités situé à l'Agora (59 avenue de Vendôme) en retournant le coupon-réponse ci-dessous, accompagné de la photocopie de votre pièce d'identité (recto-verso) avant le 19 mai 2023.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer pour se rendre à ce repas, un service de navette est mis en place. Pour en bénéficier, il suffit de le signaler à l'inscription.

Ce repas est offert pour tous les balgentiens ayant au moins 70 ans. Pour les personnes vivant en couple dont le/la conjoint(e) a moins de 70 ans, le repas est facturé au tarif de 16.00 €. Pour les couples non mariés, le conjoint doit résider dans le même foyer ou sur la commune de Beaugency

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Date de naissance : Date de naissance :

(joindre photocopie de la pièce d'identité de chaque personne)

- ☐ participera au repas ☐ ne participera pas au repas ☐ nécessitera un transport
☐ conjoint(e) (- 70 ans) participera au repas a 16.00 € (chèque à joindre à l'inscription)

COUPON-REPONSE Repas de l'Age d'Or 2023

A déposer au Pôle Retraités au 59, avenue de Vendôme **au plus tard le 19/05/2023**

Troc ton sport se prépare dès maintenant

C'est bientôt la fin de la saison sportive. Le Labo des Possibles, centre social municipal, organise de nouveau l'action « Troc ton sport » d'échange de matériels sportifs.

Le principe est le suivant. En Juin et juillet, on dépose du matériel de sport (accessoires, vêtements et petit matériel sportif) dont on n'a plus l'utilité. Et en septembre, lors du forum des associations, chacun peut en reprendre (ou pas !) pour redémarrer une nouvelle saison. Une maman témoigne : « J'avais déposé les chaussures de foot de mon fils devenues trop petites et j'ai été contente de pouvoir lui trouver un kimono car cette année il a voulu faire du judo ! » Une action

qui encourage au réemploi plutôt que d'encombrer vos armoires et facilite l'accès au sport pour tous.

Comme chaque action du Labo des Possibles, elle s'appuie sur les bénévoles des habitants. Une réunion de préparation est prévue le vendredi 12/05 à 16h à l'Agora. Les personnes qui ne sont pas disponibles à cette date mais souhaitent contribuer néanmoins au projet peuvent contacter le centre social au 0238449770 ou par mail centresocial@ville-beaugency.fr. Les associations aussi peuvent participer afin de relayer l'action auprès de leurs adhérents.

En route pour une nouvelle saison sportive !



Le club des Séniors de Beaugency, une association ouverte à tous

Parce qu'elle est ouverte à tous les seniors de Beaugency, l'association des Belettes change de nom et devient le Club des Séniors de Beaugency.

L'essence de cette association trentenaire reste inchangée : proposer des activités adaptées aux seniors balgentiens et des environs ainsi qu'aux résidents des Belettes qui le souhaitent pour les divertir, rompre avec l'isolement et créer du lien social. Au programme cette année : repas dansants à thème, visites et sorties organisées, opération de sensibilisation « anti-arnaque »...

Il est encore possible de rejoindre le Club et d'y adhérer. Pour cela vous pouvez contacter le Président Philippe Zeau : 06.81.94.54.53.



Des ateliers «Bienvenue à la retraite»

Des ateliers «Bienvenue à la retraite», entièrement gratuits, sont organisés ce printemps pour les jeunes retraités (les deux premières années) qui souhaitent être accompagnés dans cette transition de vie.

Il a pour objectif de les informer sur l'accès à leurs droits sociaux, de leur partager des clés pour vivre en bonne santé, heureux et autonomes le plus longtemps possible

et de les encourager dans la réalisation de nouveaux projets en renforçant leur pouvoir d'agir.

L'Atelier Bienvenue à La Retraite est divisé en 7 séances collectives (2h en moyenne) et animé par un intervenant local spécialisé. Les ateliers se dérouleront à l'usine Agora les 09, 16, 23 et 30 mai, les 06 et 13 juin et le 12 septembre de 10h00 à 12h00.

INFOS : Pôle retraités
au 02 38 46 91 31

Vieillir à Beaugency en s'installant à la résidence des Belettes : le choix de la qualité de vie

La résidence autonomie « Les Belettes » est une structure d'hébergement non médicalisée pour personnes âgées valides et autonomes gérée par le CCAS de la ville de Beaugency. Elle permet d'accompagner les seniors au quotidien et de lutter contre l'isolement.

La résidence autonomie des Belettes accueille des personnes âgées autonomes de plus de 60 ans, seules ou en couple. Elle comporte 63 logements, dont 60 de type F1 bis (50m²) et 3 de type F2 (60m²), équipés chacun d'une kitchenette, d'une pièce à vivre avec coin salon et chambre et d'un cabinet de toilette. Chaque logement est pourvu d'un balcon. La résidence bénéficie aussi d'un parc arboré et aménagé pour les résidents.

De nombreux services

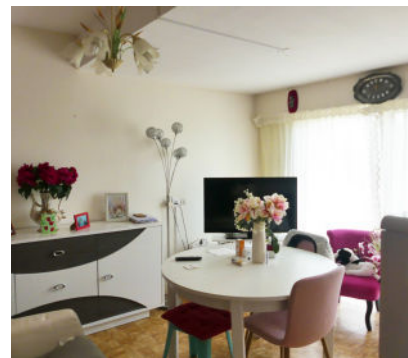
Au-delà de l'hébergement, la résidence autonomie a pour vocation le maintien du lien social à un âge où l'isolement peut constituer un facteur d'aggravation de la dépendance. Elle répond à un besoin de sécurité grâce à une présence 24h/24. Elle permet aussi à ses résidents de bénéficier de services collectifs (animation, transport, internet, aide administrative) dont l'usage est facultatif. Un restaurant est présent au sein de l'établissement et assure des repas midis et soirs préparés sur place par le cuisinier. L'établissement est couvert en wifi gratuit, disponible dans chaque appartement et des tablettes et un ordinateur sont à la disposition des résidents.

Une animatrice propose de nombreuses activités tout au long de la semaine comme des jeux de mémoires, des cours de chant, de cuisine, des activités manuelles, des sorties, spectacles... De plus, des ateliers menés par des professionnels sont proposés comme la prévention des chutes, de la gym douce, des cours de dessin...



Des animations régulières

Juanito Garcia, adjoint au Maire délégué à l'Action sociale explique « La résidence autonomie travaille en coordination avec les associations d'aides à domicile, les professionnels de santé, l'hôpital de Beaugency ou encore les EHPAD proches afin d'accompagner si nécessaire la perte d'autonomie d'un résident. L'objectif est de permettre à nos seniors de vieillir à Beaugency, parce qu'ils y ont habité ou pour se rapprocher de leurs enfants, en étant bien accompagnés. ».



Portrait de Dominique Tavus, directrice du pôle Culture, patrimoine et sports

Elle a pris ses fonctions le 1er janvier dernier pour piloter l'action culturelle de la ville au cotés de l'adjointe Céline Savaux.

Dominique Tavus, 41 ans, est dotée d'une large expérience dans les affaires culturelles. Après avoir été en poste notamment à Pithiviers et dans l'Aisne, elle retrouve le Loiret dont elle connaît déjà très bien le tissu culturel.

« J'ai eu la chance d'être très bien accueillie par les agents, les associations comme les élus » explique celle qui se définit comme un agent de terrain. « Nous partageons les mêmes valeurs et souhaitons œuvrer en faveur d'une proposition culturelle de qualité et accessible à tous à Beaugency. Nous avons la chance de bénéficier d'un patrimoine exceptionnel et d'équipements qui permettent une offre variée ».

Une attention particulière accordée au cinéma Le Dunois

Parmi ses premiers chantiers : l'organisation des Estivales 2023 et la reconquête des publics du cinéma. Consciente de l'atout de disposer d'un cinéma de proximité, Dominique s'est engagée dès son arrivée dans la promotion de notre cinéma Le Dunois, dont les tarifs et la programmation permettent aux habitants, à seulement quelques pas de chez eux, d'apprécier les grands films en sortie nationale, les films « Art et Essai », 1,2,3 Ciné pour les plus jeunes

ou encore les avant-premières. Elle conseille et accompagne les élus et les associations sur la définition de la programmation culturelle et la gestion des équipements municipaux en s'appuyant sur son expérience et son important réseau. Sa mission : confirmer

l'attractivité de la ville, réputée pour sa programmation rayonnante dans tout l'ouest du département. Elle s'attache aussi à nouer des relations de travail efficaces avec le riche tissu associatif de la ville.

Au Dunois, le mercredi c'est 5 euros pour tous

Le conseil municipal a fixé les nouveaux tarifs 2023 du Cinéma Le Dunois en vigueur à partir du 1er mai. Si plusieurs tarifs ont été actualisés pour tenir compte de l'inflation, les élus ont souhaité faire un geste fort à destination du public, et notamment des familles avec un tarif unique valable pour tous chaque mercredi à 5 €, pour toutes les séances.

Le plein tarif, fixé à 8 €, n'est pas revalorisé en 2023 pour maintenir un cinéma accessible au plus grand nombre et très compétitif par rapport aux grands complexes orléanais et blesois. Enfin, pour améliorer l'accueil des spectateurs, une grande enquête participative a été réalisée auprès des habitants en février. Plus de 600 personnes y ont répondu. Les réponses vont permettre de proposer quelques nouveautés au cours de l'année.

Le Centre d'art numérique voyage dans le temps



Après une pause hivernale, le centre d'art numérique a rouvert ses portes le 8 avril dernier et dévoilé une nouvelle exposition temporaire 2023 intitulée "Voyage dans le temps : la science au siècle des Lumières".

Chaque année, la réouverture du Château de Beaugency est l'occasion de découvrir de nouvelles œuvres et expositions temporaires qui donnent envie de redécouvrir à nouveau le Centre d'art numérique. Cette année, l'exposition temporaire « Voyage dans le temps : la science au siècle des Lumières » vous fait découvrir l'histoire de la science au XVIII^e siècle et en particulier les travaux de Jacques Charles, célèbre physicien des Lumières né à Beaugency, qui a réalisé des expériences pionnières en aéronautique et en chimie. Plongez dans ce parcours multimédia captivant qui met en avant les grands

noms de la période des Lumières, et découvrez leur héritage scientifique.

Autre nouveauté : Eikosis, le chat du Château de Beaugency. « Les Eikosis » est une famille de vingt chats qui voyagent de villes en villes pour aspirer la lumière solaire diurne et la restituer la nuit, rendant ainsi hommage à leur mère la Lune. Chaque œuvre est unique et ils interagissent avec leur ville d'adoption.

INFOS :

www.chateau-beaugency.com
ou 02 34 59 74 73

CULTURE



Beaugency fête la Nature

Comme chaque printemps, la Ville de Beaugency vous invite à découvrir notre très riche patrimoine naturel et sa biodiversité à l'occasion de la Fête de la Nature du 10 au 13 mai. De nombreuses animations sont organisées, pour tous, et dans toute la ville, pour mieux connaître notre environnement et savoir comment mieux le protéger. Cette manifestation s'inscrit dans le programme de la 8^e Fête de l'écotourisme organisée par la Fédération des Stations vertes de vacances.

PROGRAMME

Mercredi 10 mai à 15h Rives de Beaugency

Découverte de l'île aux sternes avec le Conservatoire des espaces naturels Centre Val de Loire.

Gratuit - Inscription obligatoire avant le 9 mai à midi au 06 15 77 44 35.

Jeudi 11 mai à 20h30 Cinéma Le Dunois

Film « Les gardiennes de la planète » raconté par Jean Dujardin

5,50 € pour tous.

Vendredi 12 mai à 18h45 Cinéma Le Dunois

Causerie photos « La biodiversité à Beaugency » avec Yves Froissart, écologue.
Participation libre

Samedi 13 mai à 8h30 Parc Thérèse Cherrier

Découverte des chants d'oiseaux avec Yves Froissart, écologue.

Gratuit

Samedi 13 mai de 15h à 19h – Petit Mail

De 15h à 19h : L'association A.A.C.E présentera son action pour la protection des chats errants, la sensibilisation des propriétaires d'animaux et l'adoption de chats et chatons.

15h / 16h / 17h : Spectacle « La Bestiologie » par la compagnie Exobus.

18h : Spectacle « Au fil de la Loire » par la compagnie Les 2 lucioles.

La légende du Chat et du Diable à redécouvrir



La fameuse légende Le Chat et le Diable raconte l'histoire de la création du Pont de Beaugency. Elle a été mise en nouvelle en 1936 par l'écrivain irlandais James Joyce pour son petits-fils alors âgé de quatre ans, sous forme d'une longue lettre.

Une nouvelle version de la nouvelle vient de sortir aux éditions Samuel Tastet, maison d'édition orléanaise. Elle se distingue grâce aux magnifiques illustrations réalisées par l'artiste Maria Mikhaylova représentant la ville de Beaugency à l'époque médiévale. Pour les réaliser, celle qui fut balgentienne pendant

plusieurs années s'est appuyée notamment sur les conseils de Jacques Askund, célèbre historien local aujourd'hui disparu. Les rues et monuments sont ainsi reproduits avec une précision historique rare, dont les différents éditeurs s'étaient peu souciés jusqu'alors.

Le livre a été présenté et dédié en avant-première lors du Salon du Livre Jeunesse de Beaugency, du 31 mars au 2 avril, et est désormais disponible à la vente notamment à la librairie du Chat qui dort et à l'Office de Tourisme.

L'EB Montagne, un club qui ne fait (pas) que grimper !

Créée en 2002, la section Montagne de l'Etoile Balgentienne (EB) dispose depuis 2013 d'une structure artificielle d'escalade au Complexe Alain Jarsaillon. Pour fêter ses 10 ans, le club a organisé un grand défi collectif. L'occasion de mettre en lumière une association très dynamique.

A sa création en 2002, la section Montagne de l'Etoile Balgentienne ne comptait qu'une douzaine d'adhérents réunis par leur passion des sports de montagne : randonnée, escalade sur site naturel, alpinisme, VTT.

Malheureusement, les grimpeurs qui voulaient s'entraîner l'hiver étaient obligés d'aller dans les salles d'escalade loin de Beaugency. Face à ce constat, et pour soutenir un club dynamique, la Ville a décidé de construire une salle d'escalade inaugurée en janvier 2013.

Depuis, le nombre de licenciés a explosé. Des séances d'escalade sont organisées le soir en semaine, toute l'année et une école d'escalade a été créée. Elle est labellisée par la Fédération et le créneau «baby-escalade» (3 à 8 ans) regroupe 80 enfants et 22 cadres diplômés bénévoles. Le club a aussi obtenu le label «Sport – handicap» car il propose un créneau d'escalade par semaine et des actions spécifiques pour des sportifs atteints de tous types de handicap.

Pour fêter les 10 ans du mur d'escalade, l'EB Montagne a organisé un grand défi le 11 février dernier : escalader l'équivalent de

10.000 mètres en 10h. Un objectif largement atteint grâce aux 69 grimpeurs, âgés de 6 à 71 ans, qui se sont succédé. Au total, 19.220 mètres d'escalade ont été comptabilisés.

Mais le club présidé par Christian Mahu ne se limite pas à l'escalade mais explore tous les sports alpins : randonnée, slackline, trail, alpinisme, escalade sur glace, VTT, ski de piste et de rando. Le club propose tout au long de l'année des challenges sportifs ou des séjours à ses 300 adhérents, réunis par une ambiance conviviale.

INFOS :

<https://etoile-balgentienne.ffcam.fr/>



Guylan Alleyne champion de France



Nous vous avons déjà parlé de Guylan Alleyne dans un précédent numéro du Beaugency Mag. Ce jeune licencié du judo club balgentien est un véritable espoir du judo français.

En mars, Guylan est devenu champion de France Junior dans la catégorie des plus de 100 kg. Cet habitué des podiums avait brillé l'année dernière en coupe d'Europe, à Athènes, où il avait ramené une médaille de bronze. Il confirme sa domination dans sa classe d'âge. Après avoir été sélectionné

en équipe de France, il a participé à plusieurs tournois internationaux et avance désormais avec en ligne de mire une possible participation aux Championnats du Monde, voir aux Jeux Olympiques de 2024. Nous avons hâte de voir ce que l'avenir réserve à ce jeune champion talentueux !

Le judo-club de Beaugency est actuellement à la recherche d'entreprises sponsors pour accompagner la carrière de ce jeune prometteur.



Vif succès pour le retour du Trophée des Rois

Cette compétition de nage en eaux vives organisée par le Comité Régional Centre de Nage en Eau Vive n'avait pas eu lieu depuis 6 ans. Pour son retour, cette compétition en 3 manches et une finale a fait escale à Beaugency pour sa deuxième manche, le 22 janvier 2023, à l'invitation du club Beaugency Plongée avec le soutien de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

83 compétiteurs courageux se sont engagés malgré la température extérieure glaciale pour une descente de la Loire à la nage entre Meung sur Loire et Beaugency. La prochaine édition entre Meung Sur Loire à Beaugency se tiendra le dimanche 21 janvier 2024.



Le Volley-ball club de Beaugency (VBCB) a soufflé ses 40 bougies le dimanche 26 mars, au complexe Alain Jarsaillon. Aux côtés de la présidente, Aurélie Yang, le Maire Jacques Mesas et Jérémy Guillon, élu délégué aux sports, étaient présents pour cette journée anniversaire qui a consisté en plusieurs matchs et démonstrations, avec notamment les sponsors et partenaires du club, des remises de récompenses aux principaux bénévoles pour leur engagement et un repas convivial.

Précisément, c'est au cours de la saison 1980-1981 que le club a été créé

initialement par une quarantaine de volleyeurs amateurs. Le club s'est maintenu tout au long de ces années malgré la baisse des effectifs à certaines périodes. Il compte aujourd'hui 104 licenciés.

Orienté vers une pratique conviviale de loisirs, le club est engagé dans le championnat départemental UFOLEP senior avec 3 équipes.

Il présente aussi quelques équipes de jeunes en Coupe nationale UFOLEP dont l'une s'est d'ailleurs hissée en finale l'année dernière.

INFORMATIONS GENERALES



Bienvenue aux bébés

NOVEMBRE 2022

Nassim AFKIR
AFAKIR
Mathis DUPUIS
DAGICOUR
Mervynn LIEGAUX
Simon ARNAUD
Mathis GOMES
Léonard FENET

DÉCEMBRE 2022

Younes METTRAY
HADDOU
Sohan KOUCHANE

JANVIER 2023

Evan MERCIER

FÉVRIER 2023

Théa CARTON
Shanone
LAROUSSE
ESPINAS

MARS 2023

Louna GUÉRAULT
Milan VADUVA

Ils nous ont quittés



NOVEMBRE 2022

Jean DAVID
Jeanne REY veuve
COIFFARD
Jean-Michel
WEXSTEEN
Pascal SENÉE
Geneviève PALIN
veuve GODIN
Simone BAUNÉ
veuve MENEUX
Nicole FAU-
CONNET

DÉCEMBRE 2022

Micheline LEFÈVRE
veuve RISTIN
Raymonde
CHARRIER veuve
LEPLATRE
Jeannine LESAUT
veuve BOURGEOIS
Nadine LEBÉE
épouse VALENTIN
Yvonne LAURENT
veuve
LEPARMENTIER

JANVIER 2023

Maria da
Conceição VAZ
veuve RODRIGUES
Clarisse BIMBENET

épouse MÉNAGE
Benjamin ESQUIEU
Christian
DESGRANGES
Arlette DESNOUES
Adrienne AUFFRET
veuve LE METAYER

FÉVRIER 2023

Joël ALRAN
Yannick HARANG
Ginète VIDAL
Stéphane MAILLET
Mireille DURU
veuve IMBAULT
Huguette
CHÉRAMI veuve
JEULIN
Pierre COISY
Maryvonne
DARDONVILLE

MARS 2023

Jacques HERVÉ
Tarik BOUCHAÏBA
André FRANCHET
Irène RYMER
Michel BELLENOUE

Nouveaux élus au conseil municipal

Deux élus d'opposition ont démissionné de leur mandat en décembre dernier : Jacques Angot et Florence Naizot. Pour le premier, cela s'inscrit dans la démarche de rotation des sièges de la liste « Beaugency Autrement avec vous ».

Deux nouveaux conseillers municipaux ont donc été installés au conseil municipal de février : Arnaud Soret et Magali Mégret. D'autre part, depuis avril, Yves Froissart remplace Franck Giret comme 7e adjoint au Maire. Il est chargé de l'Environnement, de l'eau potable, de la transition écologique et du dialogue citoyen. Franck Giret demeure conseiller municipal.



Yves Froissart



Arnaud Soret



Magali Mégret

N'oubliez pas de déclarer vos biens immobiliers

Depuis janvier 2023, une nouvelle obligation déclarative concerne tous les propriétaires d'immeubles : ils doivent déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers.

Tout propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, y compris lui-même. Les contribuables concernés ont jusqu'au 30 juin 2023 pour accéder au nouveau service « Gérer mes biens immobiliers » sur le site [impots-gouv.fr](https://impots.gouv.fr) et procéder à leur déclaration. S'ils n'occupent pas eux-mêmes le logement, ils doivent préciser l'identité des occupants au 1er

janvier 2023 et déclarer les loyers. Besoin d'un coup de pouce pour satisfaire cette obligation ?

L'espace France services de Beaugency, à l'Agora, peut vous aider dans cette démarche. Pour ce faire, pensez à vous munir des éléments concernant le bien (l'acte d'achat chez le notaire, surface des pièces...).

Déménagement à Beaugency : pensez à vous mettre à jour votre inscription sur les listes électorales

Si vous êtes nouvel habitant à Beaugency ou si vous avez changé d'adresse au sein de Beaugency, vous êtes invité à vous manifester auprès du service élections afin de mettre à jour les listes électorales en envoyant un mail à l'adresse_election@ville-beaugency.fr

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales à Beaugency, vous avez également la possibilité de vous inscrire directement sur les listes électorales de la commune via le site www.service-public.fr.

Conseils de quartier

- **Vernon : 23 mai à 18h30 - Eglise de Vernon**
- **Chaussées/Garambault/Capucine : 6 juin à 18h30 - Espace Agora**
- **Centre-ville : 13 juin à 18h30 - Salle de projets du Puits Manu**

Consultez tous les précédents compte rendus de conseils de quartier sur le site internet de la ville dans la rubrique Vie Publique > Les Conseils de quartier. Vous pouvez également vous inscrire à la mailing-list de votre quartier afin de recevoir les rappels de réunion, les comptes rendus et différentes informations concernant votre quartier. Faites en la demande à : cabinet.maire@ville-beaugency.fr

100% Beaugency

Après 3 années de gestion de notre ville, nous avons imprimé de nouvelles directions pour faire de Beaugency, une ville solidaire où il fait bon vivre, une ville attractive qui rayonne de nouveau, une ville durable.

La santé, notre priorité : un centre d'ophtalmologie vient d'ouvrir, un premier médecin généraliste s'est installé, l'hôpital local va être modernisé et nous travaillons à un pôle médical à l'Agora.

L'emploi : nous travaillons activement à faire venir des entreprises à Beaugency et à accompagner activement le développement de celles qui sont déjà présentes.

Le commerce : de nombreuses ouvertures se sont réalisées en 3 ans.

Le tourisme : le château a réouvert, nous venons d'être labellisés Station verte de vacances et nous accueillons plus de 60 000 touristes par an.

L'éducation : nous rénovons progressivement nos écoles. Tout comme nous réinvestissons petit à petit dans nos lieux sportifs et culturels.

La voirie : nous rattrapons le retard accumulé dans certains quartiers.

Le développement durable : la voie verte Beaugency-Tavers tant attendue voit le jour et d'autres pistes cyclables se préparent. Nous modernisons l'éclairage public et réduisons nos consommations. Nous travaillons à l'installation de maraichers.

Et tout cela se fait sans hausse des taux d'imposition et tout en continuant le désendettant de notre ville, comme nous nous y étions engagés.

Depuis 3 ans, nous agissons au service des balgentiens avec volonté et responsabilité. Merci de votre confiance.

Vibrer pour Beaugency

Lors du dernier conseil il est demandé à M. Mesas pourquoi son programme de campagne n'est plus consultable, le Maire répond que les élections sont finies. Oublions donc ses engagements ... nous avons cependant une pensée émue pour ses électeurs !

Nous arrivons à mi-mandat, et c'est long. Ce doit être lié au rythme auquel avance les projets de notre municipalité. Le seul qui semble engagé, est la « voie douce Beaugency – Tavers » et ce n'est pas notre préféré !

Et les autres projets ?

- Office de tourisme : nous demandons à être entendus, que monsieur le Maire ne s'obstine pas pour l'implantation dans la halle, qu'une vraie concertation soit menée ;

- Projet Actiloire : le second projet d'implantation d'entreprise doit être mieux défendu, porté que le premier, notre ville a besoin qu'il aboutisse ;

- Friche Treca : personne ne peut formellement dire le niveau de pollution des sols. Nous demandons la supervision d'un organisme public compétent pour tout aménagement ;

- Maison Thérél : il faut décider de son devenir et à cette fin ouvrir une large concertation ;

- Patrimoine paysager de Beaugency (mails, quais, avenue de Chambord) : le beau projet présenté en mars 2021 est-il oublié malgré le besoin incontournable de prise en charge ;

- Une réflexion globale doit être conduite pour le stationnement dans Beaugency

Vibrer Pour Beaugency reste disposé à apporter sa contribution, M. le Maire affirme vouloir travailler avec tous les Balgentiens, voyons s'il passe des paroles aux actes.

Beaugency autrement avec vous

Cher(es) Balgentiennes, Balgentiens,

Depuis 3 ans, notre groupe BEAUGENCY AUTREMENT est investi dans la vie politique de Beaugency, ses différentes commissions et au conseil où nous restons fidèles à nos valeurs de défense de l'écologie, de la démocratie, d'entraide, solidarité, transparence. Depuis 3 ans, nous jouons dans la cour de l'opposition qui est un rôle essentiel pour la démocratie, nous portons un projet d'alternative politique fondée sur la participation citoyenne.

L'inflation, le réchauffement climatique et les tensions sociales nous donnent raison et renforcent nos convictions. En ces temps agités pour l'avenir de notre société, nous avons besoin au niveau local d'une vision sereine et claire.

« Ne jouons pas avec les finances de la ville » écrivait le groupe majoritaire, fin 2022. Lors du budget 2023, nous demandons que ce principe soit respecté. Actuellement, les associations, seules énergies gratuites par l'engagement des bénévoles, suppléent aux carences des services de l'Etat. Elles ne doivent pas être la variable d'ajustement des budgets de la ville. Elles méritent le respect dans le dialogue et soutien sans faille de la part des élus au regard des difficultés inhérentes à leur fonctionnement.

Force est de constater que nombreux habitants sont déçus des décisions du maire et se retrouvent de plus en plus dans nos valeurs. Nous continuerons à défendre les intérêts des Balgentiens.

PARTICIPEZ À LA RESTAURATION DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Faites un don !

www.fondation-patrimoine.org/80648

**Scannez
le QR Code**

